



***Projet pédagogique  
de l'Accueil de Loisirs périscolaire  
Ecole maternelle  
et primaire Henri Puchois***

***Année 2011-2012***

## **Contexte**

La ville de LAVENTIE est une commune en pleine expansion démographique, et, grâce à la qualité des installations et des services qu'elle propose, est de plus en plus attractive.

Elle accueille à ce jour plus de 4700 habitants, avec un apport de jeunes couples travaillant bien souvent tous les 2 dans l'agglomération lilloise.

On observe par conséquent une augmentation des effectifs dans les écoles, et parallèlement, la fréquentation des accueils périscolaires à la cité scolaire Henri Puchois va croissante.

Les temps périscolaires ont très longtemps été peu considérés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Conscients de leur importance pour l'équilibre de l'enfant, nous souhaitons faire de ces moments des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire proprement dit.

C'est pourquoi il nous a semblé opportun de mettre en place ce service « Accueil de Loisirs périscolaire » dès la rentrée de septembre 2010. L'Accueil de Loisirs périscolaire a été déclaré comme tel à la Direction départementale de la cohésion sociale (ex DDJS).

Soutenus financièrement à ce titre par la CAF d'Arras, nous aurons la possibilité de renforcer l'encadrement et proposer ainsi la mise en place d'activités ludiques, socioculturelles ou sportives après le repas (pause méridienne) ou avant et après la classe.

# **1. Locaux et horaires d'ouverture**

L'Accueil de Loisirs périscolaire se déroule dans les locaux de la Cité scolaire Henri Puchois (Ecole publique appartenant à la ville de Laventie).

- Il est ouvert le matin :
  - \* de 7h00 à 8h20 pour l'accueil maternel,
  - \* de 7h00 à 8h35 pour l'accueil élémentaire.
  
- Le soir :
  - \* de 16H30 à 18H30 pour l'accueil maternel

Le restaurant scolaire est situé dans les locaux de la Cuité scolaire Henri Puchois.

- Il est ouvert le midi :
  - \* de 11h30 à 12h45 : école maternelle Henri Puchois.
  - \* de 11h50 à 13h20 : école primaire Henri Puchois.

La pause méridienne fonctionne en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30 ; Elle se déroule dans les locaux de l'école maternelle et primaire Henri Puchois avenue Henri Puchois. L'Accueil de loisirs périscolaire s'adresse aux enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire Henri Puchois.

Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Entre 140 enfants primaires et 80 enfants maternels fréquentent l'accueil chaque jour. L'accueil périscolaire accueillera les enfants scolarisés à partir de 2ans ½ et jusqu'à 12 ans dans la limite des capacités d'accueil des locaux et du personnel encadrant, à savoir :

- un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Les inscriptions sont liées à l'inscription restaurant scolaire et garderie périscolaire (sur le Portail Famille sur le site Internet [www.ville-laventie.fr](http://www.ville-laventie.fr) ou grâce à l'imprimé transmis 2 semaines avant le début de chaque vacances scolaires).

## **2. L'Equipe encadrante**

L'Equipe est composée d'animateurs recrutés par la ville de Laventie. La plupart d'entre eux est diplômée BAFA ou CAP petite enfance. Cette équipe qui assure l'encadrement des enfants selon les normes en vigueur, est soutenue par une directrice diplômée BAFD ou DEPJEPS.

La coordinatrice du service périscolaire est garante du respect du projet pédagogique et coordonne les réunions de concertation trimestrielles. Elle effectue le pointage et vérifie les présences des enfants.

Un responsable par niveau (maternelle et primaire) est désigné. Il est chargé de la mise en place et du suivi des ateliers dans l'école, de la relation entre les enseignants, les parents et les animatrices. Il gère l'organisation générale : répartition des groupes, mise en place des ateliers, sécurité des enfants, gestion du temps du midi, gestion du stock de matériel mis à disposition...

L'équipe d'encadrement du temps du midi s'engage à mettre en place le projet pédagogique et à un rôle d'accompagnement des enfants dans le cadre de la restauration scolaire.

Chaque agent d'encadrement doit toujours avoir à l'esprit le rôle de formateur de chacun. Des temps d'échange et de préparation auront lieu.

Des sanctions sont possibles en cas de transgression d'une règle. Elles doivent toujours être en rapport avec l'acte commis. L'enfant aura toujours une explication par rapport à son acte. Un cahier sera mis en place pour toutes communications entre le personnel, les familles et les enfants.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'encadrement du temps du midi s'engage à :

- Etre à l'écoute et attentive à l'attitude et au langage des enfants.
- Avoir un langage et une attitude correcte, avec les enfants
- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en «initiant» l'enfant à se servir correctement de ses couverts.
- Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent de tout. s'installer, mais intervenir de façon judicieuse.
- Développer le lien avec les familles,
- Veiller au bien être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective,
- Respecter le choix des enfants, être à l'écoute des enfants,
- Avoir connaissance des fiches sanitaires des enfants,
- Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence,
- Aménager et ranger régulièrement les locaux
- Permettre l'apprentissage, le savoir faire, le savoir être, inciter, mais ne pas forcer.
- Veiller au respect du matériel et du personnel.

- Etre attentive au niveau sonore produit dans l'espace de restauration. Ne pas laisser le bruit dominer le reste.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux (régie, réfrigérateur, meubles de rangement, espaces thématiques, affichage, décoration).

Chaque animateur doit être présent au moins 5 minutes avant le démarrage des activités, prend en charge le groupe qui lui a été désigné, anime son atelier. L'équipe de direction veille à ce que l'animateur aura préparé au préalable sa séance et prévu le matériel adéquat pour le nombre d'enfants placés sous sa responsabilité.

### **3. Objectifs pédagogiques**

Nous répondons aux objectifs définis par le projet éducatif par rapport à l'épanouissement personnel de l'enfant, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité.

#### **Développer la curiosité de l'enfant :**

En lui permettant de découvrir différentes activités.

En suscitant son envie de découvrir et d'apprendre.

En l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.

En sollicitant son imagination.

#### **Moyens mis en œuvre**

Inclure différents domaines d'activités (culturel, artistique, sportif,..)

Mettre à disposition les outils de réponses aux interrogations tels que bibliothèque, internet.

Aborder chaque activité de manière ludique.

#### **Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants**

En lui permettant de faire ses propres choix.

En lui apportant de temps d'écoute et de dialogue.

En le positionnant comme acteur de ses temps de loisirs.

En stimulant leur envie de grandir

En sensibilisant l'enfant au respect des autres et de soi-même.

En lui permettant de monter des projets collectifs et de les mener à bien.

#### **Moyens mis en œuvre**

Proposer plusieurs activités encadrées ou en autonomie.

Mettre en place des moments de dialogues.

Ecouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble.

Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait des repères.  
Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages  
Etablir des règles de vie en collectivité décidées et négociées par les enfants.

### **Etre à l'écoute du rythme de chacun**

En prenant en compte chaque enfant comme individu.  
En laissant l'enfant libre lors du temps d'accueil.

### **Moyens mis en œuvre**

Mener une réflexion sur l'aménagement des locaux.  
Etre à l'écoute, disponible, attentif et savoir reconnaître les signes de fatigue.  
Installer différents ateliers individuels ou collectifs et donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités variées.

### **Favoriser l'implication des parents.**

En informant les parents des différentes prestations.  
En organisant différentes manifestations.  
En instaurant une relation de confiance.

### **Moyens mis en œuvre**

Organiser des temps d'échanges et de dialogues régulièrement.

### **Favoriser l'expression corporelle et les enjeux des pratiques sportives**

Mise en place des actions Sport éveil et théâtre.  
L'équipe d'animation a conscience du rythme de l'enfant dans le cadre scolaire. Nous devons prendre en compte sa journée d'école et les moments clés de sa journée : les activités seront adaptées en prenant ses éléments en considération, ainsi que l'âge des enfants concernés afin de favoriser l'épanouissement de tous.  
Les ateliers seront diversifiés tout au long de l'année scolaire afin de répondre aux demandes de chaque enfant intéressé.

### **Découvrir :**

Tous les enfants n'ont pas le même cadre familial. Par le biais des activités proposées notamment le temps du midi, nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques d'activités manuelles, des contes, musiques du monde, jeux sportifs et autres supports. Des ateliers thématiques avec des intervenants seront mis en place tout au long de l'année.

## **4. Fonctionnement**

### **Déroulement de la Garderie du matin**

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 7h00. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles et jeux de société seront mis en place.

Les enfants maternels sont reconduits dans leurs classes respectives à 8h20.

Les enfants primaires sont reconduits dans la cour à 8h35.

### **Déroulement de la pause méridienne maternelle**

Le temps d'interclasse du midi comprend un temps de repas de 45 minutes et un temps libre de 45 minutes durant lequel sont proposées des activités manuelles, sportives, culturelle, ludiques, des temps calme ou activités libres dans la cour.

En cas de pluie des activités intérieures sont privilégiées.

Le pointage est effectué à la sortie des enfants de chaque classe.

La salle de restauration est utilisée en deux services primaires et un service maternel. L'espace est réparti en zones de référence par personne encadrante.

- Chaque intervenant prend en charge les enfants dans la classe qui lui est attribuée à 11h25.
- Passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire.
- Les enfants partent au repas.
- Les TPS/PS vont à la sieste après le repas.
- Les M/GS partent en activités qui débutent à 12h45 impérativement.
- Les enfants sont reconduits dans leur classe à 13h20.

### **Déroulement de la pause méridienne primaire**

- Sortie des enfants à 11h45.
- Prise en charge des enfants dans la cour par les intervenants.
- Les enfants peuvent se défouler 10 minutes puis sont ensuite rassemblés à 11h55.
- Le groupe 1 part en activités qui doivent impérativement débuter à 12h00.
- Le groupe 2 part au restaurant scolaire. Une fois rangés, les enfants passent aux toilettes (lavage des mains obligatoire)
- Le groupe 1 sorti des activités à 12h35 pour ensuite passer aux toilettes (lavage des mains obligatoire)
- Le groupe 2 doit impérativement débuter les activités à 12h45.
- Les 2 groupes se rejoignent à 13h15 pour le temps libre avant de retourner en classe.
- Les enfants auront la possibilité avant chaque période de choisir leur atelier pour les 6 semaines qui suivent.

Une salle de restauration est dévolue au temps du repas. L'espace est réparti en zones de référence par personne encadrante. Les enfants ont leur repère qui représente l'autorité et veille au bon déroulement du repas.

Des salles d'activités sont à disposition après le repas. La cour, la bibliothèque, le DOJO, et la salle des sports sont entre autres utilisées.

Le terrain multi-sport extérieur est utilisé pour des jeux sportifs par beau temps.

Les activités susceptibles d'être proposées sont :

- Activités ludiques (Jeux de société...)
- Activités sportives.
- Activités d'expression (théâtre...)
- Activités manuelles.
- Lecture.
- Informatique...

Le matériel commun à l'accueil périscolaire est à disposition (les animateurs veillent à une utilisation correcte et adaptée à l'activité et vérifient les quantités après chaque utilisation).

Lorsque l'enfant quitte un espace, il en informe la personne qui assure l'encadrement.

Le temps du repas est un moment privilégié pour les enfants pour :

- Devenir autonome.
- Vivre avec les autres.
- Choisir leur place à table.
- Partage des aliments.

Le comportement à table sera particulièrement surveillé: la convivialité sera activement recherchée, il faut savoir discuter sans crier.

- L'enfant est invité à goûter chaque aliment
- Le goût (présentation, choix)
- Respect des règles d'hygiène
- lavage des mains

La participation aux tâches collectives est importante: il s'agit de responsabiliser les enfants pour le débarrassage et le nettoyage.

### **Déroulement de la Garderie du soir**

Les enfants maternels sont pris en charge par le personnel encadrant à 16h30.

Ils passent aux toilettes et prennent le goûter ensemble, pour poursuivre avec différentes activités thématiques.

## **5. Les relations avec les familles**

Un cahier d'information interne permet de transmettre des informations entre l'équipe du temps du midi et l'équipe de l'accueil périscolaire, la mairie et les familles. Ce cahier n'est pas à disposition des familles mais permet à l'équipe de noter les informations, remarques transmises par les familles.

Les familles seront tenues informées de la vie de l'accueil de loisirs périscolaire sur le blog (sur [www.ville-laventie.fr](http://www.ville-laventie.fr)) enrichi toutes les semaines.

## **6. Effets attendus**

- Satisfaction, plaisir et évolution des enfants.
- Les temps périscolaires mieux vécus par l'ensemble des participants (enfants et encadrants) : temps plus calme, plus dans la continuité du temps scolaires, plus éducatifs, moins générateurs de stress et d'énerverment
- Echanges entre les animatrices, évolution du fonctionnement, formation des animatrices.
- Echanges avec les familles

## **7. Evaluation**

Des réunions de préparation ou d'évaluation sont mises en places à intervalles réguliers. Au minimum, une réunion d'équipe est organisée au début de chaque période qui suit les vacances scolaires.

Des outils ont été mis en place permettant d'évaluer la qualité de notre prestation à différents niveaux.

### **Evaluation des activités :**

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la fiche d'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

### **Evaluation des animateurs :**

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents. Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Le directeur est évalué de la même façon par les membres de la commission jeunesse du Conseil municipal. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des jeunes.